



- ✓ Je déclare en ligne sur www.impots.gouv.fr jusqu'au **8 juin 2020** (*jusqu'au 12 juin pour les déclarants « papier »*). Depuis mon « espace particulier », je peux également poser des questions ou solliciter un rendez-vous ;
- ✓ Pour toute question fiscale, je peux appeler le **0809 401 401** du lundi au vendredi, de 8h30 à 19h (service gratuit + coût d'un appel) ;
- ✓ Si j'ai déclaré en ligne l'année passée, je ne reçois pas de déclaration « papier » cette année. Je me connecte directement sur mon « espace particulier » pour accéder à ma déclaration.